

23 novembre 2021

Cher employeur,

La pandémie de COVID-19 est toujours en cours. Il est essentiel de suivre les directives du Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique pour réduire le risque de propagation aux Territoires du Nord-Ouest.

Les personnes qui reviennent de voyage, qui ont potentiellement été en contact avec la COVID-19 ou qui sont susceptibles de l'avoir contractée peuvent être tenues de s'auto-isoler. En outre, toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 doit se faire tester et s'auto-isoler à domicile jusqu'à l'obtention d'un résultat négatif, et jusqu'à ce que sa fièvre se résorbe et que ses symptômes s'améliorent. Dans ce cas, la personne ne pourra pas se présenter au travail.

Toutes les personnes dont les symptômes sont en cours d'évaluation ou d'analyse par un professionnel de la santé recevront un formulaire indiquant si elles doivent s'isoler et, le cas échéant, la date où elles peuvent cesser de s'isoler. Les professionnels de la santé ne délivreront pas d'autres certificats de maladie, ou de lettres indiquant que les personnes sont aptes ou inaptes à reprendre le travail, en lien avec la COVID-19. Cela crée un fardeau inutile pour notre système de santé.

Nous vous prions instamment d'excuser vos employés ou de prendre des dispositions pour réorganiser le travail (si la personne se sent assez bien et qu'elle peut travailler de la maison) s'ils doivent s'auto-isoler pour des raisons liées à la COVID-19 ou s'ils présentent des symptômes de la COVID-19.

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs offre des conseils aux employeurs sur les précautions générales et l'évaluation des risques dans les milieux de travail à l'adresse : <https://www.wsc.ca/fr/news/covid-19-et-milieux-de-travail-precautions-generales-et-evaluation-des-risques-pour-les#Risk-assessment-document-French>.

Pour obtenir les directives les plus à jour, veuillez consulter le site Web du GTNO sur la COVID-19 à l'adresse suivante : <https://www.gov.nt.ca/covid-19/fr>.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

D^{re} AnneMarie Pegg

Directrice médicale territoriale

Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest